

AVOCAT MANDATAIRE EN TRANSACTION IMMOBILIÈRE : LES FONDAMENTAUX ET LES CLÉS DE SA PRATIQUE



Public concerné

Avocats

Prérequis

Aucun

Niveau de la formation

Niveau 1 : Acquisition des fondamentaux



Durée

4 heures



Lieu

Visio conférence*



Prix

280 € HT / 336 € TTC

25% remise Jeune Avocat



Intervenant

Sèverine Audoubert

Avocat au barreau de Paris

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre ce que peut faire l'avocat mandataire en transaction immobilière et selon quelle déontologie
- Identifier les dossiers porteurs de mandat en transaction immobilière
- Savoir expliquer à ses clients cette nouvelle activité et construire cette nouvelle offre de service au sein de son Cabinet

Méthode d'apprentissage

Powerpoint, modèle de mandat, cas concrets, interactions

Mode d'apprentissage : séance de formation en ligne interactive

Quizz de validation des compétences

Contenu

> **Séquence 1** : Comprendre les principes fondamentaux de la nouvelle activité de mandataire en transaction immobilière

> **Séquence 2** : Acquérir les réflexes permettant une bonne pratique de cette nouvelle activité

Formation accessible à toute personne en situation de handicap.

Prise en charge OPCA & FIFPL possible. Formation déductible au titre de votre formation professionnelle continue.

La tenue de la présente formation sera conditionnée à un minimum de 3 participants par session.

*Veuillez vous munir d'une tablette ou d'un ordinateur connecté à internet

AVOCAT MANDATAIRE EN TRANSACTION IMMOBILIÈRE : LES FONDAMENTAUX ET LES CLÉS DE SA PRATIQUE

Inscription

Inscription effective après :

- validation des prérequis
- réception de la convention signée
- paiement du prix de la formation

Inscription requise 5 jours ouvrés avant formation.

Support pédagogique

- Powerpoint
- Support d'environ 100 pages avec toutes les références remis aux participants

Contrôle des connaissances et évaluation des acquis

- Questions
- Echanges en cours de formation
- Quizz en fin de formation

Attestation de fin de formation

Après contrôle de présence et émargement, le participant recevra :

- Attestation de fin de formation
- Attestation FIF-PL (le cas échéant)

Organisme de formation certifié Qualiopi

- Gage de confiance et qualité
- prise en charge possible (FIF-PL/OPCO)

Annulation

- 5 jours ouvrés avant formation
- à défaut, toutes sommes versées restent dues



Intervenant

Sèverine Audoubert
Avocat au barreau de Paris

Maître Sèverine Audoubert est avocate au barreau de Paris. Elle exerce l'activité d'avocat mandataire en transactions immobilières avec une expertise particulière à l'international en lien avec son exercice d'avocat en mobilité internationale.

Elle est également présidente de la Commission Ouverte Nouveaux Métiers des Avocats, ancienne vice-présidente de la Commission Communication Institutionnelle et membre de la Commission Prospective et Innovation. Maître Sèverine Audoubert est également fondatrice de Myentrepreneurbox.com.

Déroulé de la formation

5 mn Accueil des participants par le référent pédagogique (Juri'Learn)
Présentation de la formation et du formateur

5 mn Prise de parole du formateur, début de la formation.
"Tour de table" des participants, interrogation sur les attentes et besoins.

1h50 Séquence 1 : Comprendre les principes fondamentaux de la nouvelle activité de mandataire en transaction immobilière

5 mn Pause

1h50 Séquence 2 : Acquérir les réflexes permettant une bonne pratique de cette nouvelle activité

5 mn "Tour de table" des participants pour évaluer la satisfaction
Clôture de la formation

Durée totale de la formation : 4H